



# BVVB INFO N°136

La Ville du Bois, 17 décembre 2017

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2017

Nous étions présents à ce Conseil Municipal dont les points principaux à retenir étaient au chapitre « Intercommunalité ».

Le Maire a présenté les rapports annuels de l'année 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement collectif et non collectif pour les deux syndicats qui gèrent notre commune : le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVVY) et le Syndicat de l'Orge. On y apprend qu'il y a encore des logements et des entreprises qui ne sont pas encore aux normes.

Nous avons également entendu le rapport annuel du Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry (SIRM). Ce syndicat est composé depuis le 1er janvier 2016 de trois communes : LINAS, MONTLHÉRY et la VILLE DU BOIS. La collecte et le traitement des ordures ménagères ont été transférés à la CA PS (Communauté d'Agglomération Paris Saclay) qui en a maintenant la compétence.

Le SIRM conserve les compétences suivantes :

- Equipements sportifs, piscine, gymnase, stade.
- Concessions Services Publics Electricité et Gaz.

Le troisième point est résumé par la présentation faite au Conseil Municipal sur le Soutien à l'investissement Communal, Convention de fonds de concours entre la CA PS et la commune de la Ville du Bois. Nous reprenons ci-dessous le texte de la note de synthèse :

*« Monsieur le Maire informe que la communauté d'agglomération au travers de son projet de territoire, et notamment de son axe 5 « la recherche de l'efficience grâce à une gouvernance partagée », a souhaité apporter un soutien financier à ses communes membres, formalisé dans le pacte financier et fiscal de solidarité.*

*Celui-ci a ainsi institué une enveloppe de 22.6M€ sur la période 2017/2022 afin d'accompagner financièrement les communes dans leurs projets d'investissement. Ce soutien à l'investissement communal (SIC) a fait l'objet d'un règlement adopté par le conseil communautaire du 1er février 2017 qui en fixe les modalités d'instruction et de versement.*

*Les versements sont effectués comme suit :*

- Une avance de 20% à la signature de la convention par les deux parties ;
- Un acompte d'un montant de 30 % sur présentation d'un tableau certifié par l' élu concerné et le comptable justifiant un avancement au moins égal à 50% des travaux ;
- Le solde sur présentation d'un tableau certifié par l' élu concerné et le comptable justifiant la réalisation de 100% de la dépense subventionnée.

La suite au verso...





Le montant alloué à la commune de LA VILLE DU BOIS dans le cadre du SIC sur la période de 2017/2022 est de 689 039 €.

**Dans le cadre des travaux de création de bassins de zones de stockage régulées pour les eaux pluviales rue Ambroise Paré et rue du Grand Noyer, la commune sollicite une participation financière de 252 000 €, représentant 50% du montant des travaux.**

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Plan de financement			
Dépenses		Recettes	
Type de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant
- Etudes	16 958,00 €		
- CSPS	18 242,00 €	- CPS	252 000,00 €
- Travaux	469 007,36 €	- Autofinancement	252 207,36 €
Total	504 207,36 €	Total	504 207,36 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de fonds de concours correspondante avec la communauté Paris-Saclay. »

Ce point a été voté à l'unanimité.

Enfin, toujours dans le cadre de recherche d'économies, la Municipalité adhèrera au groupement de commande pour l'achat de papier de la CAPS.

## NOTRE PRESENCE A L'AG DE A10 GRATUITE

BVVB est adhérente à l'Association A10 Gratuite et était représentée à l'Assemblée Générale par Monsieur Gérard TESSIER le 17 novembre 2017. La teneur de cette AG est reprise ci-dessous :

**« Cette année 2016-2017 aura essentiellement été marquée par la fin d'une législature et les élections nationales ainsi que par le succès de notre séminaire au Sénat. »**

Comme l'a illustré notre séminaire au Sénat en février dernier, notre action n'est pas isolée, elle rejoint une profonde contestation nationale de la politique autoroutière de l'Etat.

Notre compte-rendu porte également sur :

- Le bilan de la législature 2012-2017...
- Nos démarches en ces premiers mois de la nouvelle législature...
- L'acuité de la gratuité ne cesse de se renforcer...
- Nos rapports avec les collectivités territoriales concernées...
- Les relations incestueuses Etat/concessionnaires sont pleines de dangers pour les collectivités locales...
- Nos différentes manifestations...
- Les perspectives 2017-2018...

... ..



Nous remercions les personnes qui ont assisté à cette assemblée du 18 novembre, ainsi que celles qui nous ont renvoyé leur pouvoir et leur cotisation 2017/2018. »

Le compte rendu intégral est consultable sur le site d'A10 Gratuite :

<http://a10gratuite.free.fr/pdf/A10gratuite-compte-rendu-AG2017.pdf>

## **NOTRE PRESENCE A LA SEANCE PLENIERE DE « TERRE D'AVENIRS » ORGANISEE PR LE CD 91 LE 29/11/2017**

Nous avons été invités par le Président du Conseil Départemental de l'Essonne à participer à une matinée à EVRY sur le thème : « Imaginer ensemble l'Essonne de demain ». BVVB et A10 Gratuite étaient représentées par leur président respectif et deux adhérents.



Cette rencontre fait suite aux lères assises de l'Essonne, et aux différents ateliers qui étaient organisés par le Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEé), auxquels nous avons participé.

La synthèse de chaque atelier a été présentée et commentée par différents élus. Des propositions ont été apportées sur les thèmes de l'Excellence, de la Proximité, de l'Exemplarité, de l'Epanouissement et de l'Authenticité. Nous étions invités à nous exprimer par voie numérique et par un temps de parole d'une minute.

L'ensemble de ces travaux doit aboutir à la parution d'un livre blanc visionnaire sur les 20 prochaines années.

Nous serons bien sur présents aux prochaines réunions et nous ne manquerons pas d'intervenir sur les sujets qui nous préoccupent.

## **NOTRE AG DU 2/12/2017**

Le compte-rendu vous sera très prochainement adressé par mail ou déposé dans votre boîte aux lettres. Il a été approuvé par le Conseil d'Administration du 6 décembre 2017 à l'unanimité.

Nous remercions les adhérents qui se sont déplacés ou qui se sont fait représenter. Le taux de présence a frôlé les 69%, ce qui prouve un réel attachement à notre association.

Les points de l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration a été réélu et reste dans sa configuration précédente, c'est-à-dire :

Madame : Pascale COUDEVILLE, Messieurs : Laurent AUCOURT, Pierre CLOTTE, Alain CORNU, Philippe COUDEVILLE, Gérard TESSIER, Jean-Paul TEXIER, Igor TOUOVEROFF.

Le Bureau reste également le même :



Président	Monsieur Gérard TESSIER
1er vice-Président	Monsieur Laurent AUCOURT
2ème vice-Président	Monsieur Jean Paul TEXIER
Trésorier	Monsieur Philippe COUDEVILLE
Secrétaire Générale	Madame Pascale COUDEVILLE

Nous regrettons de n'avoir pas su convaincre d'autres personnes à nous rejoindre, mais deux propositions de nous assister dans des groupes de travail spécifiques ont été avancées. Nous ne manquerons pas de faire appel à ces personnes.

De nombreux échanges ont eu lieu, pendant l'Assemblée Générale, et ensuite au cours du verre de l'amitié qui a clôturé cette matinée.

## LA FUSION DE TROIS HOPITAUX EN UN SUR LE PLATEAU DE SACLAY

Vous avez très certainement entendu parler de ce projet qui devrait voir le jour en 2024. Qu'en est-il ? le projet de construction d'un hôpital unique sur le Plateau de Saclay en 2024, le devenir des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay suscitent des inquiétudes aussi bien pour la population que pour les professionnels de santé.



Source : <http://www.orsay2014.fr/2017/09/devenir-de-l-hopital-la-mairie-veut-rassurer-les-professionnels-de-sante.html>



Des précisions sont apportées sur le blog de la mairie de Longjumeau dont nous re prenons les informations principales :

14 septembre 2017

### **Pour votre confort, votre hôpital se réorganise**

#### **Non à la désinformation !**

- *L'hôpital de Longjumeau connaît une phase de restructuration complète. Près de 40 millions d'euros vont être investis d'ici 2023 pour créer une véritable offre de proximité. N'écoutez pas les fausses rumeurs, votre hôpital ne ferme pas. Au contraire, les services se renforcent chaque jour pour toujours mieux vous accueillir.*
- *En 2023, un hôpital unique basé à 12 km du site actuel sur le plateau de Saclay accueillera les activités de médecine, chirurgie et obstétrique. Sa structure neuve et moderne permettra de mieux vous accueillir. 800 places de parking seront mises à disposition, les chambres seront individuelles et le plateau technique sera adapté aux prises en charge les plus modernes.*
- *En parallèle, les sites de Juvisy et de Longjumeau continueront de vous accueillir tous les jours, grâce à la mise en place de Centres de Consultations et de Soins Urgents où deux médecins, une infirmière et un interne assureront la continuité de l'activité en lien permanent avec le nouvel hôpital. Un 3ème centre sera ouvert à Sainte-Geneviève-des-Bois.*

Source : <http://www.longjumeau.fr/Solidarites/Sante/Hopital-de-Longjumeau/Reconstruction-du-groupe-hospitalier-Nord-Essonne>

Un dossier de presse a été publié en mars 2017 et est consultable sur le site : [http://www.ville-de-longjumeau.fr/content/download/26384/240290/file:DOSSIER\\_DE\\_PRESSE.pdf](http://www.ville-de-longjumeau.fr/content/download/26384/240290/file:DOSSIER_DE_PRESSE.pdf)

À la lecture de toutes les informations données, nous retiendrons :

- Ouverture d'un grand centre de santé sur le Plateau de Saclay avec toutes les offres offertes en soins.
- Ouverture de trois centres de consultation et de soins urgents.
- Maintien des trois SMUR garantissant une approche rapide des premiers secours.

Une question se posera : qui décidera des affectations des malades en fonction de la gravité des pathologies ?



## ADHESIONS : RAPPEL POUR LES DERNIERS RETARDATAIRES

Deux tiers de nos adhérents ont renouvelé leur adhésion, chiffre déjà très important à cette période de l'année. Il n'est pas encore trop tard pour nous rejoindre et apporter votre soutien. Nos seules ressources sont maintenant les adhésions qui nous sont données et nous vous en remercions.

Nous tirons au maximum les frais d'exploitation de notre association, notre équipe de bénévoles apportent leur aide physique, et souvent l'aide matérielle qui pourrait manquer.

Nous comptons sur vous.

### BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes habitant le foyer : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Cotisation versée : \_\_\_\_\_ Chèque :  Espèces :

**Participation minimale par foyer : 6 €** Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion.

## NOS SOUHAITS ET VŒUX

2017 s'achève, 2018 arrive, de nombreux problèmes sont encore à résoudre. Pourtant, nous vous adressons notre Père Noël avec sa hotte remplie de souhaits que nous savons réalisables, et, certes un peu en avance, notre équipe vous adresse ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2018, à vous tous et vos proches et qu'elle nous apporte nos souhaits les plus chers pour notre environnement.

